



Déclaration liminaire de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration du 21/11/2024

UN GOUVERNEMENT QUI DÉTESTE OUVERTEMENT LES FONCTIONNAIRES!

La CGT qui ne fondait aucun espoir sur le ministre Kasbarian s'insurge sur les propos que ce dernier tient sans cesse sur les fonctionnaires. Dernièrement, il évoque sur le réseau dit social X, son admiration pour Elon Musk, nommé par Donald Trump à la tête d'un département chargé de l'efficacité gouvernementale et sa volonté de détruire tout état providence.

Nous le citons : « Félicitations pour avoir accepté ce grand défi Elon Musk ! ... J'ai hâte de partager les bonnes pratiques pour réduire l'excès de bureaucratie, la paperasse, et repenser les organisations publiques au bénéfice de l'efficacité des fonctionnaires ».

Pour lui, nous ne sommes que des inutiles et des nuisibles à éliminer.

À quand son arrivée en conseil des ministres armé d'une tronçonneuse, à l'image de Javier Milei, président de l'Argentine ?

Kasbarian au ministère de la Fonction publique équivaldrait à installer un pyromane à la tête de l'Office National des Forêts. Nous le requalifierons de ministre en charge de la liquidation de la Fonction publique et de ses agents !

Si certains espéraient un changement avec les élections législatives de juin 2024, l'attelage baroque du gouvernement Barnier, nous démontre tout le contraire !

Nous payons aujourd'hui les choix du Mozart de la finance qui depuis 2017 n'a cessé, dans sa politique dite de l'offre, de donner des cadeaux fiscaux aux plus riches avec notamment la suppression de l'ISF, et de gaver les entreprises de subventions publiques ou de crédits d'impôt.

Nos impôts financent des aides aux entreprises qui ne créent pas d'emploi, et même licencient.

À titre d'exemple, l'entreprise Michelin a déclaré avoir reçu de l'État pas moins de 55 millions d'euros de crédit impôt recherche, sans compter les 65 millions d'euros au titre du CICE. L'opération se solde par le licenciement de 1254 salariés à Vannes et Cholet. Un exemple parmi tant d'autres.

La théorie du ruissellement consistant à alléger impôts et cotisations sociales des contribuables les plus riches pour créer emplois et croissance au bénéfice de tous, n'a porté ses effets que pour les plus fortunés et certainement pas pour le reste de la population. Bien au contraire, le ruissellement consiste désormais à faire payer le déficit budgétaire par les travailleurs, dont les fonctionnaires au 1^{er} chef !

Aujourd'hui, Monsieur le directeur, les dernières mesures prises par ce gouvernement auront des conséquences lourdes sur les agents de notre administration :

En 1^{er} lieu, le passage d'un jour de carence à 3 jours est injustifié et inacceptable. Nous dénonçons la manipulation des chiffres sur l'écart entre les arrêts maladie du public et du privé et la fable de

l'alignement nécessaire entre ces 2 régimes. Dans 75 % des cas dans le secteur privé, les jours de carence ne s'appliquent pas du fait des conventions collectives.

Financièrement, voilà l'impact concret de cette mesure :

Salaire brut	Nombre de jours d'arrêt
1800	5
<button>Calculer la perte</button>	

Voici l'impact de la carence sur votre situation

Prélèvement avant 2018* : 0 euro

Prélèvement depuis 2018* : 60.00 euros

Prélèvement voulu par Barnier : 192.00 euros

** Le jour de carence dans la Fonction publique a été mis en place en 2018.*

Salaire brut	Nombre de jours d'arrêt
2400	5
<button>Calculer la perte</button>	

Voici l'impact de la carence sur votre situation

Prélèvement avant 2018* : 0 euro

Prélèvement depuis 2018* : 80.00 euros

Prélèvement voulu par Barnier : 256.00 euros

** Le jour de carence dans la Fonction publique a été mis en place en 2018.*

En second lieu, se rajoute, la suppression de la GIPA, Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat, qui prive près de 200 000 agents d'une prime moyenne de 700 €.

Et en troisième lieu, comme si cela ne suffisait pas, le gel du point d'indice est reconduit.

Pour mémoire, depuis 2010, l'absence de revalorisation fait perdre :

- près de 400 € par mois pour un cadre C en fin de carrière
- près de 500 € par mois pour un cadre B en fin de carrière
- près de 800 € par mois pour un cadre A en fin de carrière

soit des dizaines de milliers d'euros, pris littéralement dans nos poches.

Soulignons au passage que contrairement à ce qu'annonce le gouvernement en parlant d'effort ponctuel demandé à tout un chacun, s'agissant des fonctionnaires, il s'agit de mesures structurelles qui ne seront pas ponctuelles mais bien pérennes.

Pour la CGT finances publiques, la seule réponse face à de telles attaques est de s'inscrire par la **grève, dans la mobilisation du 5 décembre** à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFIP.